



attac

Le Courriel d'information

n°210 – Mardi 13 février 2001.

DOHA

Dans ce numéro

- 1- Zone de Libre Echange des Amériques et SIDA dans le Tiers-Monde
- 2- Mon Forum social mondial
- 3- Brèves d'OMC
- 4- Crime de lèse-majesté
- 5- Ma commune balaie les OGM. Et la votre ?
- 6- Vous avez rendez-vous avec ATTAC

En bref...

- 1- *Zone de Libre échange des Amériques et SIDA dans le Tiers-Monde. Voici un texte de combat, presque une déclaration de guerre. Ou quand les multinationales préservent leurs rentes avec le « libre-échange » et que les gens meurent par milliers, par dizaines de milliers... Stop !*
- 2- *Mon Forum social mondial. Un dernier témoignage sur le Forum social mondial. Une expérience inoubliable pour la rédactrice du Correo Informativo.*
- 3- *Brèves OMC. Le porte-parole Keith Rockwell de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a annoncé jeudi 01 février que la prochaine réunion interministérielle se déroulerait du 9 au 13 novembre, à Doha, capitale du Qatar. Et si ATTAC devenait l'Agence Tout-Terrain d'Alimentation pour Chameau à votre avis on aurait le droit d'y aller en nombre au Qatar ? Trêve de plaisanterie et reprenons les choses sérieuses. C'est ce que nous propose cette nouvelle livraison de brèves.*
- 4- *Crime de lèse-majesté. C'est encore un crime en France lorsque l'atteinte est portée à l'encontre de chefs d'état étranger. Mais comment ? Tout simplement en disant la vérité. En attendant l'association Survie lance un appel à solidarité et vous demande de participer à un rassemblement samedi prochain.*
- 5- *Ma commune balaie les OGM. Et la votre ? Nous avons suivi pas à pas l'action menée par ATTAC 45 en direction des communes rurales. Les choses commencent à se construire. A lire et à méditer... sur les pouvoirs de la démocratie de proximité. Là aussi les choses ne vont pas de soi mais la détermination emporte des victoires. ATTAC 45 vient de dévoiler l'ensemble des parcelles OGM du Loiret bien entendu que l'Etat s'était bien gardé de divulguer contrevenant ainsi à ses propres lois : un franc succès dans le département qui découvre la réalité.*

Zone de Libre Echange des Amériques et SIDA dans le Tiers-Monde

Comme vous le savez déjà, au moment où nous écrivons, les gouvernements occidentaux et leurs capitaines d'industrie sont en passe de signer en notre nom l'Accord de Libre Echange des Amériques (FTAA). Or ce traité secret est destiné à réduire à néant les conquêtes de la société civile, privatiser les services publics et miner les protections sociales ; en un mot revenir sur tout ce que 500 ans de résistance ont conquis. Notre monde et nos vies vont être vendus à l'encan. Nous l'avons bien compris, c'est pourquoi nous allons les stopper. Les

malades du SIDA et leurs alliés seront en première ligne.

ACT-UP et la Health GAP Coalition (Coordination pour un Accès Global à la Santé) ont récemment lancé une campagne pour contrecarrer l'accord FTAA. Notre mission est de mettre fin à la pandémie mondiale du SIDA, tandis que celle du FTAA est de la faire empirer. S'il entre en vigueur, l'accord FTAA brisera l'effort croissant des pays pauvres pour produire des médicaments bon marché contre le SIDA, permettant de soigner les 30 millions de malades du Tiers-Monde. Malheureusement, les menaces que fait peser le FTAA sur les droits de



attac

l'homme sont si nombreuses et variées que de nombreux militants anti-mondialisation ne n'ont pas encore pris conscience des graves conséquences du FTAA sur les personnes atteintes du SIDA dans le monde entier.

Aussi souhaitons-nous donner toutes les informations sur ce sujet à tous les militants anti-FTAA, porte-parole, conférenciers et organisateurs, dans l'espoir que l'opposition de notre mouvement au FTAA mettra en lumière la lourde menace que cet accord fait peser sur les 30 millions de personnes vivant avec le SIDA et en mourant, à l'heure actuelle, dans le Tiers Monde.

En clair, le FTAA va tuer les malades du SIDA au Brésil... et ce sans délai. Mais bien plus grave encore, il pourrait repousser de dizaines d'années l'espoir d'un traitement du SIDA dans le Tiers Monde. La misère et les morts que cela provoquerait ne sont pas évaluables. Voici un bref résumé de la situation.

Le New York Times l'a annoncé dimanche dernier, avec une franchise qui fait froid dans le dos: "Un jour, nous nous souviendrons avec nostalgie de l'année 2001... quand le SIDA n'était qu'une catastrophe sanitaire mondiale". Le SIDA frappe le Tiers Monde avec une ampleur qu'on n'a pas connue depuis que la Peste Noire a exterminé un quart de l'Europe. Le SIDA n'est pas un simple problème sanitaire limité à quelques régions du globe ; il est en train de causer l'effondrement de l'Afrique dans sa totalité. Plus de 20% de la population de nombreux pays sub-sahariens est porteuse du virus ; chez les jeunes en Afrique du Sud, la proportion dépasse 50%. Dans dix à vingt ans, cette maladie aura des conséquences que nous ne pouvons pas même imaginer aujourd'hui. Le monde n'avait encore jamais vu un continent pratiquement mourir parce que ses habitants sont pauvres. Nous, nous le verrons.

C'est pour cela qu'ils meurent... parce qu'ils sont pauvres Le SIDA est une maladie "gérable" pour les Occidentaux et les riches ; partout où elle est disponible, la tri-thérapie a permis de faire chuter les taux de mortalité. Mais les industries pharmaceutiques facturent ces traitements de 10 000 à 15 000 dollars par an et par personne. Les Etats-Unis peuvent se le permettre et rendre la tri-thérapie accessible à leurs malades. Mais aucune nation du Tiers-Monde n'en a les moyens. Dans ces conditions 95% des personnes atteintes du SIDA dans le monde n'ont accès à aucun traitement. Trente millions de personnes sont en train de mourir et la situation s'aggrave.

Pourtant la production des médicaments ne coûte presque rien. Tout pays en voie de développement pourrait produire ces médicaments et traiter le SIDA. Mais l'industrie pharmaceutique -l'industrie la plus rentable au monde- se retranche derrière ses sacro-saints brevets pour en tirer des bénéfices chiffrés en milliards de dollars. Pour protéger leur richesse et leur puissance, ces compagnies utilisent le gouvernement américain, pour empêcher les nations du Tiers-Monde de produire des versions génériques des médicaments. L'équation est simple. Parce que les Etats-Unis imposent des politiques commerciales qui protègent les droits des compagnies sur les brevets, 30 millions de personnes vont mourir.

C'est pourquoi, au Sud comme au Nord, des gens ont commencé à riposter. Les mouvements américains de lutte contre le SIDA font pression sur leur gouvernement et sur les compagnies prospères, tandis qu'une poignée de pays du Tiers Monde commence à défier l'industrie pharmaceutique en fabriquant les médicaments nécessaires. Ces pays - l'Inde, la Thaïlande, le Brésil et l'Afrique du Sud - ont pris le risque de lancer un grand "MERDE!" "Va te faire foutre !" à l'industrie la plus riche du monde, parce qu'ils n'ont pas d'autre choix. Et le Brésil ouvre la voie.

La société civile brésilienne a obligé le gouvernement à mettre en place un plan de santé publique qui fait ce qu'aucun autre pays ne fait : fournir à chaque être humain atteint du SIDA le traitement dont il a besoin. En quelques années, ce programme complet a réduit de moitié le nombre des décès dus au SIDA, et ramené le nombre des contaminations à une fraction infime de ce que les analystes prévoient initialement pour 2001. Le New York Times titrait récemment: "Le problème mondial du SIDA a une solution. Voyez le Brésil" Le Brésil a fait plus que fournir un traitement à ses malades ; il a lancé un mouvement dans le Tiers Monde pour le traitement du problème du SIDA. Il l'a fait au mépris des brevets des compagnies, en plaçant les besoins humains au-dessus de la rapacité de l'industrie. Et ceci donne une peur bleue à nos compagnies pharmaceutiques si avides.

Le système brésilien fonctionne. C'est le système dont le monde a besoin. Le Brésil se propose d'enseigner à tout pays du Tiers Monde comment mettre en place son propre système de médicaments génériques. En mai, ils pourraient commencer à le faire pour la



attac

première fois, lors d'une conférence sur les médicaments génériques et le SIDA, qui se tiendra au Burkina-Faso. La balance commence à pencher du côté de la vie pour les 30 millions de pauvres contaminés, et l'industrie pharmaceutique désespère d'arrêter le mouvement. Les compagnies pharmaceutiques soumettent le gouvernement brésilien à de lourdes pressions. Aujourd'hui, 1er février, leurs valets du gouvernement des Etats-Unis dénoncent officiellement le programme brésilien de médication gratuite contre le SIDA devant l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à Genève. Et leur stratégie pour réduire à néant le programme brésilien est de mettre en place dans le futur Accord de Libre Echange des Amériques (FTAA) de nouvelles lois sur la propriété intellectuelle, plus puissantes et défendant les intérêts de l'industrie privée.

Si les Etats-Unis parviennent à introduire des lois sur la propriété intellectuelle plus fortes et pro-industrie, (appelées TRIPS-plus) dans le FTAA, le système brésilien de médicaments génériques sera fatalement balayé. La politique du FTAA de protection des brevets industriels contraindra le Brésil à mettre fin à la production des médicaments vitaux de son programme de médicaments génériques ; en étendant la durée des brevets elle sapera le système des médicaments génériques grâce à quantité de règlements paralysants. Ceci augure d'un désastre pour les malades du SIDA au Brésil, mais à plus grande échelle le tableau est plus sinistre encore. La possibilité offerte par le Brésil de traiter le SIDA dans le Tiers-Monde aura fait long feu...et avec elle une chance unique de traiter le SIDA à l'échelle planétaire.

A grande échelle, le FTAA a des conséquences mortelles pour les 30 millions de personnes atteintes du SIDA dans le Tiers-Monde. Appelons un chat un chat : des industries prospères, utilisent le FTAA pour tuer des millions d'êtres humains afin d'assurer la pérennité de leurs profits. Ceci ne se fera pas. Les malades du SIDA et leurs alliés, du Brésil aux Etats-Unis, luttent contre cet accord. Et nous emporterons la victoire. ACT-UP et les associations contre le SIDA dans le monde entier s'opposent au FTAA, en particulier parce que les dispositions de l'accord TRIPS-plus sur la propriété intellectuelle sont inacceptables et mortifères.

A la lumière de cette menace mortelle, nous espérons que cette information aidera les citoyens à prendre en compte la question du SIDA dans leur lutte contre le FTAA ; pour l'instant, le mouvement s'est peu exprimé sur les

souffrances et le génocide que l'avidité des compagnies et la mondialisation sont en train de provoquer dans le Tiers-Monde avec l'épidémie du SIDA. Mais le dossier doit être mis sur la table. C'est la vie de trente millions de personnes atteintes dans le Tiers-Monde qui est en jeu ici.

Nous avons l'intention d'être face aux négociateurs américains pour le commerce, d'être à Québec et d'être partout où il le faudra pour contrer cette condamnation à mort des malades du SIDA dans le Tiers-Monde. Nous invitons tous ceux qui combattent la mondialisation et le pouvoir des multinationales, ceux qui placent le respect de l'humain au-dessus de l'avidité des compagnies, à se joindre à nos revendications pour que nous travaillions ensemble à la déroute du FTAA.

Nous espérons en particulier que tous les militants anti-mondialisation feront de la question du SIDA un de leurs chevaux de bataille. Trente millions de malades du SIDA dans le Tiers-Monde ne devraient pas être considérés comme une question secondaire, une simple note en bas de page.

Nous sommes allés trop loin pour cela. Le SIDA et le Tiers-Monde sont au cœur des souffrances que cause la mondialisation ; ils doivent aussi être au cœur de notre résistance.

N'hésitez pas à nous contacter, pour nous faire-part de vos questions, vos commentaires, ou demander plus d'information. Nous avons de nouveau un élan. Mettons-le au service de la défense de notre monde et de nos vies contre le pouvoir des compagnies. Mettons la question du SIDA à l'ordre du jour. Balayons le FTAA et tout ce que les compagnies et leurs laquais tentent de nous imposer d'en haut.

Le silence, c'est la mort. La résistance, c'est la vie.

PAS DE FTAA! JAMAIS DE TRIPS-PLUS!

Cordialement, ACT-UP Philadelphie.
<http://www.critpath.org/actup/>

Traduction: Anne Challieu et Aline Grimbert, traductrices bénévoles coordinat@attac.org

Mon Forum social mondial

La tentative d'effectuer une synthèse des événements de Porto Alegre semble une entreprise titanesque. Leur ampleur et la diversité des thèmes abordés, des



attac

protagonistes, de leurs origines, l'avalanche d'activités, de sujets de discussion, d'ateliers, d'entrevues et de manifestations de tout type sans solution de continuité constituent un inventaire si vaste et si varié qu'il est difficile à décrire.

Pourtant, certains dénominateurs communs à tout son déroulement méritent certainement d'être mentionnés. Le principal et le plus évident fut l'enthousiasme. Bien que, les heures et les jours passant, la fatigue puisse jouer un rôle négatif, jusqu'à la dernière minute rien n'a pu faire baisser la force de cet enthousiasme.

Un enthousiasme teinté d'intérêt, de participation constante, d'optimisme et de détermination à trouver des réponses aux nombreux problèmes posés. Tous les ateliers, sans exception, étaient comblés en permanence, et la participation active fut un autre dénominateur commun qui mit en évidence l'importance que tous et chacun des présents attachaient à cette rencontre multilatérale, multiraciale, multigénérationnelle, et ceci malgré tout dans la conviction générale que la devise " Un autre monde est possible " était réalisable dans la mesure où la somme des efforts et de la créativité déployés irait croissant et se multipliant.

Contrairement à ce qui se passait à Davos, un vent de fête, de liberté, de démocratie soufflait en permanence, un souffle de fraîcheur sur l'été torride du Rio Grande.

Quelques chiffres pour donner un ordre de grandeur : 20.000 participants, selon les organisateurs, circulaient dans les amples, confortables et modernes bâtiments de l'Université Catholique Pontificale où se déroulaient la plupart des activités. Y ont participé 4.702 délégués de 117 pays, 165 invités spéciaux, 104 exposants, 2.000 jeunes et 700 indigènes campaient dans les lieux destinés à cet usage dans les parcs de la ville, 764 médias représentés par 1870 journalistes étaient présents, auxquels il faut ajouter tout le personnel d'entretien, de logistique, de sécurité, les traducteurs, etc. qui ont permis le bon déroulement du forum. Il y avait sur place des stands d'éditeurs et d'artisanat, et les interviews enregistrées en direct pour la radio et la télévision furent légion.

L'appui du gouvernement de l'Etat de Rio Grande do Sul, de la municipalité de Porto Alegre, de la banque Banrisul et de la compagnie d'Etat de l'énergie électrique fut essentiel, non

seulement du point de vue financier, mais aussi par leur contribution à l'ampleur et à la diffusion atteintes par le Forum.

L'expérience gouvernementale de l'Etat comme de la municipalité de Porto Alegre constituent un exemple presque unique de démocratie participative ; aux dires du vice-gouverneur de l'Etat, cette expérience singulière de participation populaire est un outil essentiel du contrôle social de la gestion publique, ainsi que de préservation et de réaffirmation des droits sociaux opposés au démantèlement de la structure publique recherché par le modèle néolibéral. Voici déjà douze ans pour la municipalité et quatre pour l'Etat que la démocratie directe et participative s'est incorporée à la démocratie représentative, de sorte que c'est la population qui décide des priorités d'investissement des fonds publics.

Pour le maire de Porto Alegre, le siège du Forum est d'ores et déjà définitivement établi à Porto Alegre : " La victoire du Forum Social Mondial constitue un grand moment de progrès démocratique et d'affinement idéologique pour une globalisation humaine, soumise aux intérêts des peuples en lutte pour une vie digne ".

Les thèmes dominants ont certainement été l'exigence d'annulation de la dette du Tiers-Monde, d'établissement d'un impôt sur les flux de capitaux spéculatifs (taxe Tobin), d'élimination des paradis fiscaux, de définition de règles nouvelles pour le commerce mondial, de réforme agraire, de priorités pour la santé et l'éducation, et le refus des politiques d'ajustement imposées par la BM et le FMI.

Tous les documents et les conclusions seront prochainement disponibles dans le site web du Forum, où ils pourront être consultés par les intéressés.

En plus des actes d'ouverture et de fermeture qui furent particulièrement émouvants, tout comme le défilé animé de toutes les délégations au long de l'avenue la plus longue de la ville qui, par ses couleurs, ses chants et ses banderoles, a mis en évidence l'ambiance particulièrement festive et enthousiaste de la rencontre, deux événements notables se sont produits :

Tout d'abord, la réalisation d'une vidéoconférence entre Davos et Porto Alegre au cours de laquelle, malgré quelques difficultés techniques initiales, l'énorme distance (pas seulement géographique) séparant les positions défendues par chacun des forums a été



attac

parfaitement mise en évidence ; bien qu'une participation officielle de Davos ait été prévue, une grande résistance au dialogue se fit jour (de la part de Pascal Lamy, Bill Gates, Jean-Marie Messier et Jeffrey Sachs qui, bien qu'ils se soient rendus sur les lieux de la téléconférence, ont prétexté du délai nécessaire à la connexion pour ses retirer) envers ceux qui, de ce côté-ci de l'Atlantique, proclamaient leur refus du néolibéralisme, de sorte que ceux qui finalement participèrent le firent à titre personnel (George Soros, Mark Molloch et John Ruggie, assesseurs de l'ONU, ainsi que le président de la multinationale ABB d'origine suédoise, présente dans 100 pays et employant 150.000 personnes, Bjorg Edlud), non pas depuis le siège officiel du Forum, mais d'une église protestante des environs ; les trois questions fondamentales posées à Porto Alegre furent celle du fossé croissant entre riches et pauvres, celle des fonds transférés vers les pays développés au titre de la dette extérieure et celle du nombre d'enfants qui meurent de faim chaque jour dans le monde ; aucune d'entre elles ne trouva de réponse, George Soros voulut bien s'assumer comme spéculateur, mais sans reconnaître aucune responsabilité dans les effets de la spéculation, bien que se prononçant spectaculairement en faveur de l'établissement de la taxe Tobin, probablement conscient du fait que bien des arguments lui seront opposés avant de pouvoir la mettre en œuvre ; pour John Ruggie, de l'ONU, il faudra établir un dialogue critique mais diplomatique et respectueux avec les multinationales, et pour Mark Molloch, du même organisme, rien n'est meilleur que l'économie libérale et la mondialisation, capables de générer la croissance et de réduire la pauvreté.

Cette transmission est visible dans le site www.madmando.tv

L'autre événement eut un caractère strictement local, il se produisit lorsque le meneur de la Confédération Paysanne française, José Bové, accompagné de cinq cent activistes, écologistes et du MST (Mouvement des Sans Terre), pénétrèrent dans un champ expérimental de cultures transgéniques de l'entreprise Monsanto et détruisirent partiellement les cultures de soja qui poussaient là. Cela produisit une réaction immédiate de la direction de l'entreprise qui les dénoncèrent à la Police Fédérale, motif pour lequel Bové (en plus d'avoir été détenu pendant trois heures) se vit notifier l'annulation de son visa et l'obligation d'avoir à quitter le pays dans les 24 heures. L'intervention rapide d'une équipe d'avocats et la présentation d'un habeas corpus permirent au juge chargé de l'affaire de

prolonger son séjour au Brésil en lui octroyant un sauf-conduit lui garantissant sa liberté de circulation.

L'intervention de Bové a ravivé la polémique sur la culture transgénique qui fit rage en 1999, lors de la prise de fonctions du nouveau gouverneur de l'Etat, Olivier Dutra, qui exprima une claire opposition à la production d'organismes génétiquement modifiés (OGM). L'enjeu en est un marché représentant des millions de dollars ; cette technologie n'a pas pu s'imposer au Brésil, un des principaux producteurs mondiaux de soja, pour cause d'interdiction judiciaire.

Ces deux événements, encore que de nature fort différente, ont permis d'occuper davantage d'espace dans la presse locale (peu encline à appuyer le Forum) et d'obtenir une répercussion plus grande encore que celle, déjà grande, que la manifestation avait atteinte.

Susana Merino, rédactrice informativo@attac.org

Traduction: Nicolas Fournier, traducteur bénévole coeditrad@attac.org

Brèves d'OMC

Pluie de propositions présentées à la 5^{ème} session spéciale du Comité sur l'Agriculture

Cette session prévue début février va reprendre les discussions préliminaires sur la réforme de l'agriculture où continuent à s'affronter deux conceptions sur le sujet : celle des USA et du Group de Cairns et celle de l'Union européenne (UE), du Japon, de la Corée du Sud et d'un grand nombre de Pays en voie de développement (PVD).

Parmi les 16 propositions déposées et qui devrait susciter un fort soutien des Pays en voie de développement (PVD), celle de l'Inde qui prêche en faveur d'un système garantissant la sécurité alimentaire aux Pays en voie de développement (PVD). Selon cette proposition, seuls le cumul d'une agriculture subventionnée et d'un accès sans contrainte aux marchés des pays développés peuvent garantir la sécurité alimentaire des Pays en voie de développement (PVD) et réduire les risques inhérents à leur vulnérabilité.

Cette proposition arrive quelques semaines après que le gouvernement indien a annoncé son plan pour le lancement du Programme National pour la Production Bio., qui doit répondre à la demande globale croissante pour



attac

des produits de cette filière. Grâce à ce programme, les paysans indiens pourraient choisir de satisfaire à des normes minimales de production et ainsi obtenir un meilleur accès aux marchés US et allemand de l'alimentation bio. (évalués à 4.2 Mds\$ et 1.2 Mds\$ respectivement). La proposition indienne devrait gagner le soutien du groupe de Cairns dans la mesure où elle reconnaît les effets de distorsion commerciale dus au régime de subventions des exports européennes. L'Inde fait valoir que d'autres formes d'aides aux exports utilisées aussi bien par les USA que par le groupe de Cairns (en particulier les entreprises de commerce d'Etat et les plans de crédits à l'export), doivent être également maîtrisées.

De son côté l'Union européenne (UE) continue d'affirmer que la multifonctionnalité de la production agricole doit être prise en compte dans tout nouvel accord commercial agricole au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Franz Fisher, le Commissaire à l'Agriculture a apporté son soutien à la nouvelle Ministre Verte allemande qui prend la tête d'un ministère qui supervisera et la politique agricole et la protection des consommateurs. Elle devrait demander que la production agricole "écologiquement soutenable" reçoive des subventions publiques. Le bon traitement des animaux est par ailleurs un des points centraux de la plate-forme agricole de l'Union européenne (UE) à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Toutefois l'état des négociations agricoles restera conditionné à la tenue d'une 4^{ème} Conférence Ministérielle.

Réaction en chaîne dans les relations commerciales Canado-Brésiliennes

Pour répondre à l'annonce brésilienne du dépôt de plainte contre les subventions accordées par le Canada à son constructeur aéronautique Bombardier, le Canada va demander à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) d'examiner le régime de subventions réformées du Brésil, qui fait déjà l'objet d'une autorisation d'imposer des sanctions sur les importations en provenance du Brésil. Le climat entre les deux pays s'est encore alourdi lorsque le Ministre brésilien de l'Agriculture a menacé de boycotter les importations de fertilisants canadiens si le Canada persistait dans son intention d'imposer les sanctions autorisées. Ces produits importés

par l'agriculture brésilienne peuvent trouver des substituts d'origine polonaise.

Le "consensus" pour l'ordre du jour d'un nouveau round reste encore très éloigné.

Réunis à Francfort de façon informelle par le Japon, les représentants d'Egypte, de Corée du Sud, de Suisse, d'Australie, du Brésil, de Hongkong, d'Afrique du Sud et de Thaïlande ont tous rappelé les difficultés d'inclure les normes sociales dans l'ordre du jour d'un nouveau round. Ils sont également divisés sur la perspective d'y incorporer les politiques d'investissements et de concurrence. (l'Egypte, entre autres, y est fermement opposée).

La position de l'Union européenne (UE) est de ne pas différer de sa position d'avant Seattle sans consultation préalable "d'exploration" auprès des autres membres. Elle rappelle que tout nouveau round doit inclure les politiques d'investissement et de concurrence ainsi que les normes environnementales "sans amoindrissement de nos ambitions". Cette phase exploratoire doit s'efforcer d'examiner les possibilités d'un consensus.

Pendant ce temps, Chris Patten, Commissaire de l'Union européenne (UE) pour les Relations Extérieures, a appuyé la position traditionnelle de l'Inde, de tenir les normes sociales et les problèmes environnementaux hors du champ de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Mais selon de nombreux observateurs, le plus grand obstacle à un multilatéralisme renouvelé se situe à Washington.

Le Pdt Bush devrait faire affronter une dure bataille au Congrès pour obtenir l'autorité de négocier selon la procédure du "fast-track". Il n'a pas non plus indiqué jusqu'où l'Administration US est prête d'aller pour un nouveau round.

Certains pensent qu'il portera ses efforts à la reprise du processus de la Zone de Libre échange (ZLE) des Amériques actuellement en panne, plutôt que sur les négociations au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), ce qui pourrait hâter la prolifération des accords commerciaux régionaux et bilatéraux, ce que M.Moore s'emploie à éviter. Cependant, son successeur désigné, Supachai a déclaré que ces accords n'étaient pas incompatibles avec l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).



attac

L'accord sur l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) en préparation ira-t-il au-delà du texte actuel régissant ce secteur ?

Le texte servant de guide pour la continuation des négociations dans les services refléterait beaucoup la proposition présentée par 24 Pays en voie de développement (PVD) (dont l'Inde, le Pakistan, l'Argentine, le Brésil et la Thaïlande) en décembre dernier. En de nombreux points il ne fait que rétablir le texte actuel sur l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS), amenant certains observateurs à s'interroger si ce guide peut déboucher sur autre chose que l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) actuel.

Les plus grandes exigences des Pays en voie de développement (PVD) pour obtenir de plus grands avantages par la simple application des accords commerciaux existants pourraient affecter l'accord sur ce texte guide portant sur les services. Les efforts de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) pour traiter de ce problème d'application avaient été bien en deçà des espoirs des Pays en voie de développement (PVD) en décembre dernier.

Chiquita mis en péril par le régime d'importation des bananes de l'Union européenne (UE) !

Chiquita Brands International Inc. a annoncé qu'elle a engagé une procédure contre la Commission européenne devant la Cour européenne de Justice et lui réclame 525 M\$ de dommages. Les restrictions à l'importation des bananes seraient selon elle la cause des difficultés financières de la Cie, qui est au bord de la faillite.

Son argument est qu'en ne pliant pas aux règles de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), la Commission a violé "les droits fondamentaux et les principes généraux du droit communautaire, qui sont la non-discrimination et la liberté de faire commerce". Ces violations seraient responsables de la perte de 50 % de ses parts de marché en Europe depuis 93, ce qui serait à l'origine de ses problèmes financiers. [les USA imposent actuellement des sanctions commerciales sur les importations européennes pour un montant de 191 M\$] Pour Chiquita "l'intention de la Commission d'appliquer encore un autre régime incompatible avec l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), [premier arrivé, premier servi] ne lui laisse pas d'autre choix".

L'accès au marché européen des 48 pays les moins développés encore différé.

Connu sous le vocable "Tout sauf des Armes", la Commission propose maintenant une période transitoire allant de 2002 à 2006 pour les bananes et de 2006 à 2008 pour le sucre et le riz. D'après Oxfam UK, il résultera de ce report "une augmentation des exportations de l'Union européenne (UE) à prix de dumping sur le marché mondial, ce qui contribuera à faire encore baisser les prix des produits en provenance des pays ACP" particulièrement concernés par la mesure.

Les USA demandent de différer la reprise des négociations sur les changements climatiques pour juillet.

Aucun accord n'ayant pu être trouvé en novembre, les discussions devaient reprendre en Mai. Les USA sont responsables de l'émission de 25 % de tous les gaz à effets de serre.

EUROMED : L'accord d'association avec l'Egypte finalisé

Il devrait accorder le libre accès des produits industriels égyptiens sur le marché européen et obligera l'Egypte à éliminer ses droits sur les importations européennes en 12 ans. La négociation qui a duré 5 ans était suspendue au peu d'empressement de l'Europe d'ajuster la Politique agricole commune (PAC) pour permettre l'expansion des exports agricoles égyptiennes. L'Union européenne (UE) est le principal partenaire commercial de l'Egypte, représentant à peu près la moitié de ses imports et de ses exports. En plus de la libéralisation, l'accord devrait ouvrir la coopération en matière d'éducation, de culture et de lutte contre le crime.

Groupe de travail « Traités internationaux ». omc.marseille@attac.org Où que vous soyez, vous pouvez aider ce groupe thématique, il suffit de le contacter... Merci

Crime de lèse-majesté.

L'auteur de "NOIR SILENCE. Qui arrêtera la FrancAfrique ? " poursuivi pour "délict d'offense à chef d'Etat étranger " !

FRANCE-AFRIQUE : BAS LES MASQUES !

SURVIE, la CIMADE appellent à la MANIFESTATION LE SAMEDI 24 FEVRIER A 14 H, PLACE DU PANTHEON A PARIS



attac

Pour la liberté d'expression, pour la vérité et la justice

Survie France, 57 Avenue du Maine, 75014 Paris. Tel. : 01.43.27.03.25 ; Télécopie : 01.43.20.55.58 courriel : survie@globenet.org ; internet : <http://www.globenet.org/survie>

ENFIN, la véritable nature des relations franco-africaines apparaît au grand jour avec la multiplication d'arrestations, de perquisitions et d'instructions en cours : J.C. Mitterrand, Pasqua, Falcone, Marchiani, Elf... Depuis les indépendances, des politiques et industriels français entretiennent des relations occultes et criminelles avec des chefs d'Etats africains qu'ils ont installés au pouvoir. En contrepartie, ces chefs d'Etats leur garantissent la mainmise sur les matières premières et le pétrole. Avec les conséquences que l'on sait : guerre civile (Grands Lacs, Angola), génocide (Rwanda), crimes contre l'humanité (Congo-Brazzaville), paupérisation et endettement d'une bonne partie du continent. Depuis 16 ans, l'association SURVIE interpelle nos décideurs pour mettre fin aux dérives de l'aide et des relations franco-africaines. C'est pour en avoir fait état dans son livre "Noir Silence" (éd. Les Arènes), que le président de Survie, François-Xavier Verschave, est attaqué en justice par trois chefs d'Etat africains : Omar Bongo (Gabon), Idriss Déby (Tchad) et Denis Sassou Nguesso (Congo-Brazzaville). Ils l'accusent "d'offense à chef d'Etat étranger" (article 36 de la loi de 1881 sur la presse). Ce délit est hérité du crime de lèse-majesté, digne d'une monarchie. Cet archaïsme dans le code pénal français offre donc à des dictateurs une chance inouïe de museler la liberté d'opinion en France. En effet, contrairement aux plaintes pour diffamation, il n'est pas permis à l'accusé d'apporter la preuve de ce qu'il avance et les autorités françaises sollicitées par un chef d'Etat étranger ont obligation de saisir la justice française !

C'est pour protester contre l'existence de l'art. 36 dans le code pénal français, pour dénoncer la collusion entre certains décideurs français et des dictateurs africains que : Survie appelle tous les citoyens à manifester le samedi 24 février 2001 à 14 h, Place du Panthéon, Paris

Vous pouvez retrouver une présentation de Noir silence dans la partie « Livres d'amis » de la bibliothèque d'ATTAC

<http://attac.org/fra/asso/doc/bibliothequeb02.htm>

Ma commune balaie les OGM. Et la votre ?

Deux communes du Loiret (Courcy aux Loges et Bouilly en Gatinais) qui avaient adopté la délibération interdisant la culture d'OGM sur leurs communes (que je tiens à votre disposition) ont reçu le courrier suivant. Une commune de la Meuse (Villers aux Vents), incitée par un de nos adhérents qui en est originaire, a également reçu un courrier dans ce sens, mais je n'ai pas encore le texte exact.

SOUS-PREFECTURE DE PITHIVIERS

Le Sous-Préfet de PITHIVIERS à
Monsieur le Maire de Courcy-aux-Loges Mairie
45300 COURCY-AUX-LOGES

OBJET. - Interdiction de plantes génétiquement modifiées.

Vous m'avez transmis au titre du contrôle de légalité une délibération en date du 24 octobre 2000 relative à l'interdiction de la culture, à des fins commerciales ou expérimentales, de plantes génétiquement modifiées sur la totalité ou territoire de votre commune.

Le régime juridique actuel en la matière est fixé par la directive européenne n° 90-220 relative à la dissémination volontaire dans l'environnement d'organismes génétiquement modifiés (OGM) transposée en droit interne par la loi n° 92-654 du 13 juillet 1992 relative au contrôle de l'utilisation et de la dissémination des OGM et par le décret n° 93-1172 du 18 octobre 1993 relatif aux plantes, semences et plants génétiquement modifiés.

Ces textes soumettent la culture des OGM à autorisation délivrée par le ministre de l'agriculture et de la forêt, alors que la mise sur le marché relève de décisions communautaires. L'interdiction des OGM n'est possible que par le recours des Etats membres à une clause de sauvegarde après validation par la communauté européenne.

Par ailleurs, le conseil municipal ne dispose pas de pouvoir en matière de police municipale, celle-ci étant de la compétence exclusive du maire.

Par conséquent, je vous invite à retirer cette délibération, qui ne peut avoir de portée juridique, compte tenu des textes en vigueur.

Le Sous-préfet,
Guy-Pierre SACHOT



attac

Courcy a pris une délibération annulant la première avant de nous contacter. Bouilly en Gatinais a juste indiqué "Annulé" dans la marge du cahier de délibérations, sans en prendre de nouvelle. Ils en restent là, on verra bien.

C'est apparemment juste à Pithiviers que cela se produit. Pour les autres communes engagées que j'ai pu joindre (par exemple Beaulieu sur Loire, Nesploy où la secrétaire de Mairie est la même qu'à Courcy), il n'y a pas de problème. Pour l'instant les trois autres communes ayant voté l'interdiction et les deux ayant réglementé la culture d'OGM n'ont pas été inquiétées dans le Loiret. Ca dépend du vent, un peu comme les disséminations pour les peupliers transgéniques (authentiques, on en a à St Cyr en Val, plus grande expérimentation d'Europe d'arbres transgéniques, vous êtes jaloux hein ?).

Renseignements pris, cela s'est déjà produit à Bergerac (Dordogne). Voir le site du MEI : www.mei-fr.org en pages régionales d'Aquitaine.

Selon Michel Laval, du MEI : "En résumé, c'est du bluff, de l'intimidation. (...) Toutes les délibérations sont en théorie contrôlées dans les (sous-)préfectures. Elles laissent passer des horreurs (ZAC illégales, etc ..) sans moufter. Si le (sous-) préfet décide qu'une délibération est illégale SELON LUI, alors il l'attaque (on dit qu'il la "défère") au Tribunal Administratif. S'il ne le fait pas, c'est qu'il a trop peur de perdre. J'ai mis au défi par voie de presse le sous-préfet de Bergerac de déférer la délibération du Buisson de Cadouin au TA : il s'est écrasé."

Selon Christian Berdot-Mair des Amis de la Terre, "La délibération d'une commune, même si elle n'a pas force de loi, a toujours le poids d'une décision démocratique prise par des élus représentant leurs concitoyens. La valeur symbolique est importante! Les élus locaux ont de toutes façons très peu de marge de manoeuvre. Ils sont souvent confrontés à des difficultés quotidiennes qui résultent de décisions prises à un niveau plus élevé sur lequel ils n'ont que peu d'influence. Avec cette action, ils peuvent au moins s'exprimer. (...) Plus il y aura de communes qui votent ce type de résolution, plus ce thème deviendra public et les autorités ne pourront plus maintenir ce mur du silence. La chose que redoute le plus les autorités, c'est la

publicité et le regard de l'opinion publique! Au delà de la "légalité" c'est la dynamique qui nous importe. (...) De plus, si jamais le cas se présente d'une commune qui a décidé de ne pas avoir d'OGM sur son territoire et que malgré tout des essais ont lieu, ce sera un bon moyen de médiatiser le cas et d'exercer encore plus de pression, pour obtenir la transparence que la loi nous garantit... (...) En résumé: je crois que le fait que le Sous-préfet soit sorti de son mutisme est très encourageant. Ce brave homme s'est certainement renseigné (beaucoup?) plus haut, pour savoir ce qu'il devait répondre. Tant qu'il s'agissait d'initiatives isolées, les pouvoirs publics n'ont pas réagi. Cette réponse est un signe très encourageant, car s'ils prennent la peine de répondre c'est qu'ils sentent le vent tourner et prennent cette action au sérieux! Donc il faut continuer et même accélérer ! Pour le maire. On peut toujours suggérer au maire de Courcy de répondre au Sous-prefet d'appliquer lui même la loi de 92 qu'il évoque, en envoyant toutes les informations concernant les essais de plantes transgéniques dans le département en question, informations dont l'accès nous est justement garanti par cette loi que le Sous-préfet se doit d'appliquer... Si le maire ne souhaite pas le faire, une association peut toujours le faire."

Selon notre juriste orléanais, Laurent Neyret, il est clair que les textes cités par le sous-préfet ne contredisent en rien ce qui est écrit dans la délibération. Il a fait une interprétation restrictive, possible, mais pas unique. Laurent précise que les fondamentaux concernant l'application du principe de précaution ne sont pas établis et que c'est le moment de faire prendre des décisions comme celle que nous avons proposée. Il ne se prononce pas par contre sur les pouvoirs du maire par rapport au conseil municipal ; c'est un détail.

Je crois que si vous lancez une opération comme la nôtre ou si vous l'avez déjà fait, il est important de rester en contact étroit avec les communes qui s'engagent, les prévenir pour qu'elles restent fermes le cas échéant, et que l'on puisse répercuter l'info le plus largement possible. Vos commentaires sont les bienvenus.

Damien Millet. attac45@attac.org

Vous avez rendez-vous avec ATTAC



attac

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <<http://attac.org/rdv/>>

Mardi : BE : BRUXELLES – FR : GRENOBLE – AIX EN PROVENCE – PARIS 14 – FOIX – POITIERS – CHALONS – ST QUENTIN LA POTERIE – ROUEN

Mercredi : MARSEILLE – PARIS 11

Jeudi : BE : VERVIERS – FR : MONTPELLIER – DOUAI – MEZIERES – BOPRDEAUX – PANTIN – TOULON – PARIS 20 - ROUEN

Vendredi : BE : BRUXELLES – FR : MONTPELLIER (manifestation nationale) – EVRON - MONTREUIL